

CONSEIL MUNICIPAL DE SEPTMONCEL SEANCE DU 26/04/2011

Présent(e)s :	PERRIN Raphaël, Maire, GINI Patrick Maire adjoint, BONAVERO Catherine, GINDRE Nicolas, MICHARD Jean-Louis, MICHAUD Sylvie, MOYAT Alain, PERALTA Françoise, PILLARD Claudie, RAFFIN Christelle, REGAD Bernard, ROLANDEZ Alain,
Absent:	ARBEZ-CARME Elisabeth qui donne procuration à GINI Patrick, PILLARD Claudie qui donne procuration à RAFFIN Christelle SAVOIE Jean-Christophe qui donne procuration à PERRIN Raphaël, CHEVASSUS-A-L'ANTOINE Sandrine
Secrétaire de séance :	RAFFIN Christelle

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu du Conseil Municipal du 31/03/2011 qui est approuvé à l'unanimité.

I. BATIMENT LA POSTE

M. le Maire rappelle la délibération n° 2011/18 du 31/03/2011 acceptant la vente d'une partie du bâtiment de la Poste pour la somme de 113 000€.

Toutefois, l'acquéreur ne pouvant obtenir un financement supérieur à 114 000€, l'agence « Groupe Eurimmo » propose de baisser ses honoraires de négociation à 6 000€ au lieu des 7 000€ initialement prévus, la recette pour la collectivité étant de 108 000€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à la majorité par 13 voix pour et 1 abstention est favorable à la vente de ce bien pour la somme de 108 000€ (cent huit mille euros), précisant que ce prix est ferme est définitif.

M. le Maire est autorisé à signer tous documents relatifs à cette affaire.

Cette délibération annule et remplace celle du 31/03/2011 portant sur le même objet.

II. COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE : ATTRIBUTION COMPENSATION

M. le Maire rappelle qu'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) a été créée au sein de la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude composée des membres de la commission d'appel d'offre de la Communauté de Communes et d'un représentant par commune.

Le montant de l'attribution résulte de la différence entre les recettes transférées à la Communauté de Communes et les dépenses transférées par les communes à la Communauté de Communes.

S'agissant de la collectivité, les charges transférées concernent les opérations suivantes:

En dépense :

- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS),
- Syndicat Mixte de Développement Touristique (SMDT),
- Syndicat Mixte d'Accompagnement des Aînés du Haut-Jura (SMAAHJ),
- Approvisionnement budgétaire de la Bibliothèque

En recette :

- Compensation Taxe Professionnelle perçue par la Communauté de Communes Haut Jura Saint Claude

A ce titre, il est proposé une attribution de compensation de 41 914€.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et l'unanimité adopte l'attribution de compensation d'un montant de 41 914€.

III. CONVENTION MUTUALISATION SERVICE ENFANCE LAMOURA/SEPTMONCEL

M. Le Maire rappelle la délibération du 06/12/2010 décidant de municipaliser la gestion de la crèche et du CLSH Lamoura/Septmoncel et de déléguer par convention ladite gestion à la commune de Septmoncel.

Il est donné lecture de la proposition de convention qui précise entre autres les points suivants :

- La mairie de Septmoncel, dans son rôle de collectivité support s'engage à organiser la gestion du service dont bénéficient les deux communes.
- La commune de Septmoncel est la collectivité employeuse du personnel affecté à ce service et détient en conséquence tous les pouvoirs de gestion et de direction sur ce personnel.
- Une commission du personnel composée d'élus des deux communes pourra être sollicitée pour toutes questions liées à la gestion des ressources humaines.
- Le siège administratif de la Maison de l'Enfance est fixé à la mairie de Lamoura.
- Des comités de pilotage composés à part égale de représentants de parents et de membres des Conseils Municipaux des deux communes sont créés.
- Tous les frais liés au fonctionnement de la Maison de l'Enfance seront pris en charge dans le cadre d'un budget annexé à celui de la commune de Septmoncel.
- Les deux communes engagées abonderont le budget annexe de la collectivité support, l'une sous forme de subvention, l'autre par virement sur son budget annexe.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité adopte la convention de mutualisation du service enfance entre les communes de Lamoura et Septmoncel et autorise M. le Maire à signer ladite convention.

IV. APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2010 ET DU COMPTE DE GESTION DU COMPTABLE

Suite à la présentation des comptes 2010, le Conseil Municipal, après que M. le Maire se soit retiré et après avoir transmis la présidence à M. Jean-Louis MICHARD, doyen de l'assemblée, adopte le compte administratif à l'unanimité.

Les recettes de l'exercice en fonctionnement s'élèvent à 845 210.24 € pour un montant de dépenses de 612 661.75 €. En incluant l'excédent de fonctionnement de l'année précédente, le résultat net de fonctionnement s'élève à 232 548.49 €.

Les dépenses nettes d'investissement s'élèvent à 467 603.76 €.

En soustrayant le déficit d'investissement qui s'élève à 46 098.80 € et qui doit être financé, l'excédent net à reporter en 2011 (aussi appelé fond de roulement) est de 186 449.69 €

Le bilan général de l'année 2010 se résume ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		85 949.57	158 439.55		158 439.55	85 949.57
Opérations de l'exercice	612 661.75	759 260.67	309 164.21	421 504.96	921 825.96	1 180 765.63
TOTAUX	612 661.75	845 210.24	467 603.76	421 504.96	1 080 265.51	1 266 715.20
Résultats de clôture		232 548.49	46 098.80		46 098.80	232 548.49
Restes à réaliser	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
TOTAUX CUMULES	612 661.75	845 210.24	467 603.76	421 504.96	1 080 265.51	1 266 715.20
RESULTATS DEFINITIFS		232 548.49	46 098.80			186 449.69

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2010 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, des mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2010,

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2010 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures,

Considérant

1°) Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2010, y compris celles relatives à la journée complémentaire

2°) Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2010 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3°) Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives :

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2010 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation, ni réserve de sa part.

V. AFFECTATION DES RESULTATS 2010

M. le Maire confirme que l'exercice 2010 a généré un excédent de fonctionnement de 146 598.92€ et que, considérant que les résultats antérieurs reportés sont de 85 949.57€ les résultats de fonctionnement cumulés s'élèvent à 232 549.49€. Il convient de procéder à l'affectation de ce résultat dans la section d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide d'affecter ce résultat de fonctionnement comme suit :

- Affectation en réserve (compte 1068) 46 098.80 €
- Affectation à l'excédent reporté (compte R002) 186 449.69 €.

VI. VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2011

Compte tenu des dotations de l'Etat en nette régression, M. le Maire propose une majoration des taux pour 2011 de 2.5 %.

Après étude de cette proposition, Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, donne son approbation et prend acte du produit fiscal attendu:

TAXES	TAUX 2010	BASE 2011	TAUX 2011	RECETTES ATTENDUES
HABITATION	7.44	810 000	7.63	61 803.00
FONCIER BATI	10.09	704 600	10.34	72 856.00
FONCIER NON BATI	28.09	38 800	28.79	11 170.00
TOTAL				145 829.00

VII. VOTE DES SUBVENTIONS 2011

M. le Maire propose à l'assemblée l'examen des diverses demandes de subvention.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, vote les subventions suivantes :

SUBVENTIONS 2011	BP 2011
Fanfare du Haut-Jura	25750.00
Coopérative scolaire	610.00
Ligue contre le cancer	100.00
Sida solidarité	75.00
Le Mont Bayard	100.00
FOLJ	1233.00
AVH	75.00
APEI	150.00
PEP 39	100.00
Donneur de sang de St Claude	100.00
Sclérose en plaques	100.00
SPA GEX	250.00
A S M J Secrétaires de mairie du Jura	75.00
Provisions	450.00
Au fil du temps	100.00
Association des Jeunes Auteurs	100.00
Banque Alimentaire	100.00
Total	29 468.00

M. le Maire apporte les précisions suivantes :

- Le financement de 25 000€ par la commune des travaux de la salle de musique, propriété de la Fanfare du Haut-Jura est attribué par subvention à ladite association.

- Les subventions antérieures versées aux associations la Crèche « La Ruche » et le CLSH « Les P'tits Boulis » n'ont plus lieu d'être depuis la municipalisation des structures et font l'objet d'un abondement par budget annexe.

VIII. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2010

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte. Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve, par un vote par nature, le budget primitif 2011 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 664 315.69 € en fonctionnement, et à 395 471.49 € en investissement.

1 - Résumé Section fonctionnement :

DEPENSES		Budget Primitif 2010 + DM	CA 2010	Budget Primitif 2011
	TOTAL DEPENSES	621 998.57	612 661.75	664 315.69
011	Charges à caractère général	181 819.00	122 316.99	146 850.00
012	Charges de personnel	119 427.00	114 615.21	119 823.00
65	Autres charges gestion courante	160 467.00	158 183.16	164 870.00
66	Charges financières	20 145.00	20 141.45	17 190.00
67	Charges exceptionnelles	7 405.00	7 404.94	203.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	10 000.00		10 000.00
023	Virement à la section d'investissement	122 735.57		205 379.69
042	Opérations d'ordre entre sections		190 000.00	

RECETTES		Budget Primitif 2010 + DM	CA 2010	Budget Primitif 2011
	TOTAL RECETTES	628 035.57	845 210.24	664 315.69
042	Opérations d'ordre entre sections		115 000.00	
70	Produits des services	111 879.00	121 161.18	59 978.00
73	Impôts et taxes	187 073.00	186 933.22	169 369.00
74	Dotations et participations	111 747.00	114 096.46	143 000.00
75	Autres produits gestion courant	90 000.00	103 930.94	93 600.00
013	Atténuations de charges		761.29	
76	Produits financiers	11 387.00	12 377.58	11 919.00
77	Produits exceptionnels	30 000.00	105.000.00	
002	Résultat reporté	85 949.57	85 949.57	186 449.69
	Résultat fonctionnement au 31/12		232 548.49	

Au compte administratif 2010, au delà des 30 000€ correspondant à la rétrocession de la taxe professionnelle par la Communauté de Communes des Hautes Combes et qui disparaît en 2011, l'augmentation des recettes au chapitre 77 "produits exceptionnels" est due à l'opération d'échange des bâtiments de la Boulangerie et du Rubis.

Au BP 2011, la baisse de chapitre 70 "Produits des services" est due au fait que le concours de la Caisse d'Allocation familiale pour le fonctionnement de la maison de l'enfance est reporté au sein du budget annexe.

Le chapitre 74 "Dotations et participations" inclut l'attribution de compensation de 41 914€ reversée par la Communauté de Communes « Haut Jura Saint Claude ».

2 – Détail section investissement :

Les opérations prévues en investissement se résument de la façon suivante :

OPERATIONS FINANCIERES		BP 2011
Dépenses		104 702.80
1641	Emprunt et dettes	58 210.00
165	Dépôt et cautionnement	394.00
001	Résultat investissement reporté	46 098.80

Recettes		104 702.80
10222	FCTVA	14 822.00
10223	Taxe Locale d'Equipement	8 000.00
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	46 098.80
021	Virement de la section de fonctionnement	35 782.00

FRAIS ETUDE P 600		BP 2011
Dépenses		11 850.00
2031	Frais d'étude Lotissement	5 000.00
2031	Frais d'étude voie d'accès Curtillets	3 850.00
2031	APS Maison Benoit-Gonin	3 000.00
Recettes		11 850.00
021	Virement de la section de fonctionnement	11 850.00

VOIRIE P200		BP 2011
Dépenses		35 755.00
2152	Goudronnage Replan reste à réaliser de 2010	11 255.00
2152	Autres Goudronnages	20 000.00
2152	Installation de voirie Numérotation + panneaux	4 500.00
Recettes		35 755.00
1323	Département Amende de police Parking Poste	5 109.00
1323	Département ADCJ sur goudronnage engagé en 2010	926.00
021	Virement de la section de fonctionnement	29 720.00

CIMETIERE EGLISE P 207		BP 2011
Dépenses		18 010.00
2313	Construction mur	15 000.00
2315	Installation technique cimetière cavurnes	1 500.00
2188	Restauration battant cloche	1 080.00
2316	Restauration vitrail	430.00
Recettes		18 010.00
1324	Participation commune des Molunes	4 400.00
021	Virement de la section de fonctionnement	13 610.00

AMMENAGEMENT FONTAINE P211		BP 2011
Dépenses		20 000.00
2152	Installations de voirie	20 000.00
Recettes		20 000.00
1321	Enveloppe parlementaire	2 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	18 000.00

TRAVAUX ELECTRIQUES P202		BP 2011
Dépenses		55 217.32
20418	Autres organismes public BTS Rues Poste Liberté Ecoles	32 163.00
238	Avance et acompte Eclairage Public Rues Poste Liberté Ecoles et solde France Tél La Trace	8 382.00
238	Avance et acompte Eclairage Public	12 500.00
2315	Installation matériel et outillage technique	2 172.32
Recettes		55 217.32
1323	Département ADCJ	736.00
021	Virement de la section de fonctionnement	54 481.32

ACHAT TERRAIN P500		BP 2011
Dépenses		86 756.00
2111	Achat terrains Flumen	30 000.00
2111	Renoncement droit de rétrocession	6 080.00
2111	Achat terrains consorts Pillard	4 000.00
2111	Achat autre terrains (Réserve)	45 000.00
2111	Frais acte	1 676.00
Recettes		86 756.00

024	Produit des cessions	86 756.00
-----	----------------------	-----------

PLATE FORME P208		BP 2011
Dépenses		7 436.00
2318	Equipements	6 000.00
2152	Signalisation horizontale	1 436.00
Recettes		7 436.00
1321	Subvention CNDS	-
021	Virement de la section de fonctionnement	7 436.00

AUTRES INVESTISSEMENTS P 300		BP 2011
Dépenses		28 185.00
2128	Agencements et aménagement de terrains (Table Orientation)	20 000.00
21568	Autre matériel et outillage d'incendie	810.00
21578	Autre Matériel et outillage de voirie	1 000.00
2183	Matériel de bureau et informatique	550.00
2184	Mobilier	1 500.00
2315	Installation matériel et outillage technique	3 600.00
2316	Restauration registres état civil	725.00
Recettes		28 185.00
021	Virement de la section de fonctionnement	28 185.00

OPERATION D'EQUILIBRE		BP 2011
Dépenses		27 559.37
020	Dépenses imprévues d'investissement	27 559.37
Recettes		27 559.37
024	Produit des cessions	21 244.00
021	Virement de la section de fonctionnement	6 315.37

TOTAL DEPENSES	395 471.49
TOTAL RECETTES	395 471.49

IX. VOTE DU BUDGET ANNEXE MAISON DE L'ENFANCE

M. le Maire fait une présentation détaillée compte par compte.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal approuve, par un vote par nature, le budget annexe « Maison de l'Enfance » 2011 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 336 250.00 € en fonctionnement, et à 8000.00 € en investissement.

1 - Section fonctionnement :

		Budget Annexe 2011
TOTAL DEPENSES		336 250.00
11	Charges à caractère général	66 050.00
12	Charges de personnel	257 750.00
022	Dépenses imprévues fonctionnement	4 450.00
023	Virement à la section d'investissement	8 000.00
		Budget Annexe 2011
TOTAL RECETTES		336 250.00
70	Produits des services	167 000.00
74	Dotations et participations	166 750.00
13	Atténuations de charges	2 500.00

2 –Section investissement :

OPERATION D'INVESTISSEMENT		Budget Annexe 2011
Dépenses		8 000.00
2183	Matériel informatique	4 000.00
2184	Mobilier	3 000.00
020	Dépenses imprévues d'investissement	1 000.00
Recettes		8 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	8 000.00

XI. QUESTIONS DIVERSES

A) PROBLEME QUALITE DE L'EAU

M. le Maire informe que selon la réglementation en vigueur, il y a obligation depuis 1995, de chlorer l'eau mais cela n'était pas effectif à ce jour.

LA SDEI est donc en train de mettre en place des systèmes pour chlorer l'eau dans les réservoirs. Or, la circulation d'eau dorénavant chlorée a pour effet secondaire de décoller les particules des canalisations et d'engendrer ce problème d'odeur et de goût.

Pour remédier à cela, la SDEI effectue des purges et devra sans doute procéder à un nettoyage complet par surdosage momentané en chlore ce qui engendrera une coupure d'alimentation aux usagers pendant environ une journée.

Des prélèvements ont été réalisés dans plusieurs foyers et sont en cours d'analyse.

En outre, il est vivement recommandé de signaler à la SDEI tout problème de ce type au 0810826826.

A) AMENAGEMENT CHARTE PAYSAGERE

M. Nicolas GINDRE informe que dans le cadre de la charte paysagère, le montant des travaux liés au réseau de la fontaine et à charge de la Commune s'élève à 6 883€ TTC.

Les travaux devraient débuter en septembre 2011.

B) TAUX IMPOSITION COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT CLAUDE

M. Nicolas GINDRE fait part des taux d'imposition appliqués en 2011 par la Communauté de Communes Haut-Jura Saint-Claude à savoir :

Taxe Habitation : 1.66%

Foncier Bâti : 3.38 %

Foncier Non Bâti : 5.04%

Soit une augmentation de 1.55% par rapport aux taux de la Communauté de Communes des Hautes-Combes.

Séance levée à 0H15

Le Maire,

Affiché le 02/05/2011

Raphaël PERRIN